

La Ville de Bruxelles signe la Charte SAVE pour plus de sécurité sur les routes

Aujourd'hui, la ville de Bruxelles a officiellement procédé à la signature de la charte SAVE, ceci en présence de l'Echevin de de la mobilité Bart Dhondt et du bourgmestre Philippe Close. Ce faisant, Bruxelles-Ville vient de répondre positivement à la demande de l'asbl Parents d'Enfants Victimes de la Route de mettre en place un plan d'action pour la sécurité routière sur son territoire.

Parents d'Enfants Victimes de la Route (PEVR) – SAVE asbl est une association créée par des familles qui ont perdu un enfant dans un accident de la route. Parallèlement à l'accueil des parents qui ont perdu un enfant dans un accident de la route et à l'installation de panneaux SAVE, PEVR veut aussi agir activement sur la sensibilisation et sur le rôle de chacun en matière de sécurité routière. A travers le projet « SAVE Villes & Communes », PEVR veut contribuer à la sensibilisation des administrations locales à mener une politique cohérente et ambitieuse en matière de sécurité routière.

La charte SAVE, qui en est le fil conducteur, comporte sept objectifs qui favorisent la sécurité routière au sein d'une commune. En signant cette charte, la commune s'engage à tendre vers ces objectifs globaux par des actions concrètes. Les 7 objectifs sont les suivants :

1. Réaliser un diagnostic de la sécurité routière.
2. Veiller à prendre en compte, dans la mesure du possible, l'ordre de priorité suivant : les piétons, les cyclistes, les transports en commun et le transport privé.
3. Adapter la politique de la mobilité aux enfants et aux jeunes.
4. Garantir un niveau de contrôle élevé et ciblé.
5. Assurer un rôle d'exemple en tant que ville/commune et en tant que responsables politiques.
6. Mener une politique active de sensibilisation et d'éducation.
7. Améliorer l'accueil des victimes de la route.

Pour le Bourgmestre Philippe Close : « *La sécurité routière représente la première crainte de nos riverains. C'est donc une politique structurelle que nous mettons en place pour garantir un maximum la sécurité de nos quartiers et surtout celles de nos riverains* ».

Bart Dhondt, Echevin de la Mobilité : « *La Ville de Bruxelles prend de nombreuses initiatives pour améliorer la sécurité routière dans ses quartiers. Nous assurons un environnement scolaire sécurisé par la mise en œuvre de rues scolaires et de zones 30km/h. Avec la charte SAVE, la Ville de Bruxelles réaffirme sa volonté de devenir une ville pour les enfants. Une ville*

*où tout le monde – jeunes, plus âgés, personnes à mobilité réduite, etc... - voyage en sécurité
à pied et à vélo. »*